

Urbanisme mode d'emploi

PAGE 10 **TÉLÉTHON 2025** LA VILLE SE MOBILISE

PAGE 11 **MARCHÉ DE NOËL** LE PROGRAMME

PAGE 26 **REPAIR FRINGUES** UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS



SEMAINE BLEUE

Chaque année, début octobre, les seniors peuvent profiter de nombreuses activités dans le cadre de la Semaine bleue. Ici, c'est un atelier fruits déguisés qui a rassemblé les participants au Forum.

...UNE SEMAINE BL TRÈS ANIMÉE...



Du samedi 4 au vendredi 10 octobre, les seniors ont pu profiter de plus de 30 activités différentes dans le cadre de la Semaine bleue. Au programme, sortie à la guinguette, repas festif, prévention routière, art floral, atelier cuisine, etc. Une journée intergénérationnelle a permis aux seniors et enfants des centres de loisirs de se retrouver lors d'une marche et autour d'activités manuelles. La semaine s'est terminée à l'Espace culturel pour le traditionnel spectacle de clôture. Plumes et paillettes étaient au rendez-vous. Danseurs, chanteuse, musiciens, se sont succédés sur scène.



TÉMOIN DE MARIAGE

Vendredi 17 octobre, les acteurs de la pièce *Témoin de mariage* se sont produits sur la scène de l'Espace culturel. Les Villeneuvois sont venus nombreux pour assister à cette comédie. ■



MARCHÉ DE PRODUCTEURS

Sous les halles du Haut-Pays, une petite dizaine de producteurs artisanaux se sont rassemblés vendredi 26 septembre. ■



BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

C'est au sein de l'Espace culturel que les nouveaux habitants ont été accueillis samedi 4 octobre. L'occasion de découvrir la ville et les services municipaux. ■





MOBILISATION POUR OCTOBRE ROSE

Dans le cadre du mois consacré à la lutte contre le cancer du sein, la Ville a organisé de nombreuses animations. Ciné-débat, dépistage, rencontres, repas tout en rose, illumination de piscine ont permis de sensibiliser et de rassembler des dons pour la recherche contre le cancer. ■



REMISE DES PRIX DU CONCOURS PHOTO

Les lauréats du concours photo, organisé dans le cadre des Journées de l'environnement, sur le thème du patrimoine, ont reçu leurs prix à l'Espace culturel. ■



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Suite à leur élection, les élèves du Conseil municipal des enfants ont reçu leur écharpe de jeunes élus. Ils ont ensuite participé à leur première assemblée plénière. ■



**ACTION SOCIALE
HABITAT
SANTÉ**

**NATURE EN VILLE
ENVIRONNEMENT
FIBRE**

**CULTURE
ÉVÉNEMENTIEL**

**ÉQUIPEMENTS
PUBLICS
PATRIMOINE**

**ENFANCE
ENSEIGNEMENT**

**ANIMATION
SOCIOCULTURELLE**

**ADJOINTS
AU MAIRE**



BÉATRICE COLLET



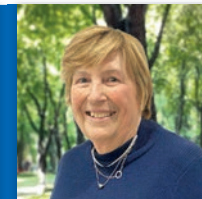
JEAN-MARIE SIMON



SANDRINE LEDIEU



FRÉDÉRIC LOUINEAU



CATHERINE GALICHET



ROLAND MAUREL

CONSEILLERS

CONSEILLER

CONSEILLERS

CONSEILLER

CONSEILLÈRES

CONSEILLERS

HABITAT
MARTINE GATE



**PRÉVENTION
SANTÉ, MUTUELLE
COMMUNALE**
MARIE-LAURE
MADELEINE



**POLITIQUE LOCALE
DE SANTÉ**
BRICE ROUCOULES



**ALIMENTATION
DURABLE**
DENIS TRIPAULT



CINÉMA, EXPOSITIONS
SYLVINE SAN MARTIN



HISTOIRE, PATRIMOINE
LAURENT DESPIERRES



ÉVÉNEMENTS
CINDY LIMA DE SOUSA



JUMELAGES
ALVARO VENDEIRO



**CONSEIL MUNICIPAL
DES ENFANTS**
VÉRONIQUE KUHN



ÉDUCATION
ÉVELYNE LE CORRE



FORUM
LAURENT TRANCHARD



**PÔLE
COMMUNAL / AGORA**
SIHEM BOUAKOUIR-GRONI

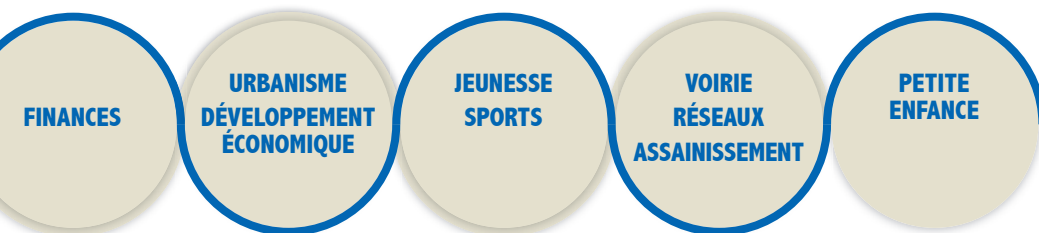


SOMMAIRE NOVEMBRE 2025

8-15	LA VILLE EN ACTIONS L'Heure civique gagne du terrain ; Nouveaux aménagements place de la gare.	25	ASSO Téléthon des sportifs ; Conférence d'astronomie.
16-17	ENVIRONNEMENT Collecte de déchets en bords de Seine ; Chenilles processionnaires.	26-27	GÉNÉRATIONS Repair Fringues ; Colis séniors.
18	ÉCO L'entreprise Meljac fête ses 30 ans.	28-29	CULTURE Le 69 ^e Salon d'automne du Cesaf ; Karine Dubernet dans <i>Perlimpinpin</i> .
19-24	GRAND ANGLE Urbanisme, mode d'emploi.	30-31	INFOS PRATIQUES Le vrai du faux ; état civil ; services, tribunes.

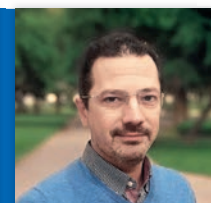


Villeneuve Magazine n°207 - Novembre 2025
Éditeur : mairie de Villeneuve-le-Roi. Siège social : place de la Vieille-Église - 94290 Villeneuve-le-Roi - Tél. : 01 49 61 42 42 - villeneuve-le-roi.fr - Directeur de la publication : Didier Gonzales - Responsable de la communication : Nathalie Desnoix - Publication : direction de la communication - Journalistes : Églantine Lebrun, Alyson Cabrol - Maquette : Sophie Tesson - Photos : service communication - Tirage : 10 000 exemplaires - Dépôt légal : 10748P - Impression : Desbouis Grésil - 91230 Montgeron. Tél. : 01 46 15 83 00.



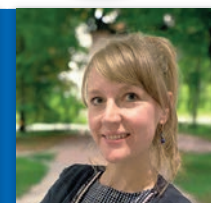
ÉLISE GONZALES

CONSEILLÈRE



MANUEL MERLINO

CONSEILLERS

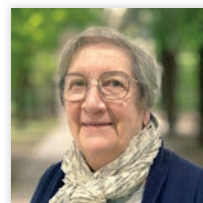


ÉLODIE THOURY

CONSEILLERS



ALAIN LALOË



DOMINIQUE FOSSOYEUX
CONSEILLERE MUNICIPALE



AUTORISATIONS DU
DROIT DES SOLS
PATRICIA PEREIRA



COMMERCE ET
ARTISANAT
JEAN-LOUIS MAÎTRE



JEUNESSE ET CAUSE
ANIMALE
DAVID HOURDEAU



NOUVELLES
TECHNOLOGIES
PHILIPPE NGOYI



HYGIÈNE, VIE SPORTIVE
ET ASSOCIATIVE
GEOFFRAY THAUVIN



ESPACE MUNICIPAL
Le maire et les élus reçoivent
sans rendez-vous, les
dimanches de 10h à 12h,
au marché provisoire.



Début octobre, Jean-Macé
est devenu le premier éta-
blissement d'Île-de-France
à rejoindre le dispositif
L'Heure civique collégienne.
Voir l'article en page 8.

AVIS AUX LECTEURS

Les dimanches 15 et 22 mars
2026 auront lieu les élec-
tions municipales. Afin de
se conformer à la législation sur les
comptes de campagne, le magazine
municipal ne comporte plus d'édi-
torial du Maire jusqu'à cette date.

L'HEURE CIVIQUE AU COLLÈGE

Depuis début octobre, les collégiens de Jean-Macé peuvent participer à L'Heure civique collégienne et donner leur temps au profit d'une association solidaire. Une première dans le Val-de-Marne et en Île de France.



Jeudi 2 octobre, Jean-Macé est devenu le premier établissement d'Île-de-France à rejoindre le dispositif L'Heure civique collégienne. À cette occasion, Didier Gonzales, maire de Villeneuve-le-Roi, Olivier Capitanio, président du département, Atanase Périfan,

créateur de L'Heure civique et Christelle Chevreau Gibrat, principale du collège, étaient réunis dans la cour avec près de 150 élèves habillés d'une chasuble bleue.

Cet événement fait écho à L'Heure civique lancée dans la ville pour tous les habitants en début d'année

et qui mobilise déjà des bénévoles (lire ci-dessous). À Jean-Macé, après les prises de parole, la matinée s'est poursuivie avec l'organisation d'ateliers solidaires et conviviaux : manucure, jeux d'échecs, baby-foot et un tableau participatif « C'est quoi la solidarité ? ». Ces actions étaient animées par des collégiens volontaires pour des seniors, qui ont apprécié échanger avec les jeunes.

DONNER DE SON TEMPS

Au quotidien, L'Heure civique collégienne permettra à des élèves de donner de leur temps au profit d'associations solidaires comme les Restos du cœur (collecte de produits d'hygiène, friperie...), Les Petits frères des pauvres (visites...) ou encore le Téléthon (collecte de fonds...).

L'occasion pour les adolescents de devenir bénévole en consacrant du temps aux autres ou tout simplement pour partager des moments avec des personnes en difficulté. L'Heure civique collégienne permet ainsi aux élèves en pleine construction de mieux comprendre les valeurs de générosité, de citoyenneté et de fraternité. ■

UNE HEURE POUR LE LIEN SOLIDAIRE



Au sein de la commune, l'Heure civique encourage les habitants à offrir une heure par mois à une action d'entraide. Une initiative citoyenne qui séduit déjà plusieurs Villeneuvoises.

Lancée dans le Val-de-Marne, l'Heure civique invite chaque habitant à consacrer une heure par mois à un geste de solidarité. Soutenu par le Département et coordonné par les communes, ce dispositif vise à renforcer la cohésion sociale. À Villeneuve-le-Roi, la démarche séduit. Lors des Fêtes d'automne, quatre habitantes (photo ci-contre) se sont engagées comme signaleuses durant la cavalcade. Anna, aide-soignante de nuit, voit dans cette

action « une façon d'aider la ville où elle a grandi ». Joëlle, retraitée, souhaitait « se rendre utile et partager un moment collectif ». Phuong-Cac, ingénieure qualité, y a trouvé « un moyen concret de participer à la vie locale ». Quant à Karine, éducatrice spécialisée, elle a été séduite par le dispositif et prévoit de rejoindre la prochaine action. Les bénévoles inscrits se joindront à l'opération de nettoyage des berges, le samedi 15 novembre. ■

RENSEIGNEMENTS :

Inscriptions sur :

villeneuveleroi.lheurecivique.fr

Et plus d'infos par mail :

heurecivique@villeneuve-le-roi.fr

MOBILITÉ

Nouveaux aménagements autour de la gare

Les premiers travaux autour de la gare se poursuivent pour améliorer l'accès, le stationnement et la circulation.



Parking Chemin latéral, à l'arrière de la gare.

Le projet de requalification du quartier de la gare franchit une nouvelle étape. Avant d'intervenir sur la place elle-même, il est nécessaire de préparer le chantier et d'aménager de nouveaux espaces de stationnement destinés à remplacer temporairement les places existantes.

À l'arrière de la gare, le secteur du Chemin latéral a déjà été réorganisé pour accueillir un plus grand nombre de voitures et piétons. Ce parking compte désormais 150 places.

En parallèle, un second lieu de stationnement sera créé rue Eugénie-le-Guillernic, offrant 20 places ainsi qu'une zone de dépose-minutes. Ces aménagements visent à faciliter la transition pendant les futurs travaux de la place centrale.

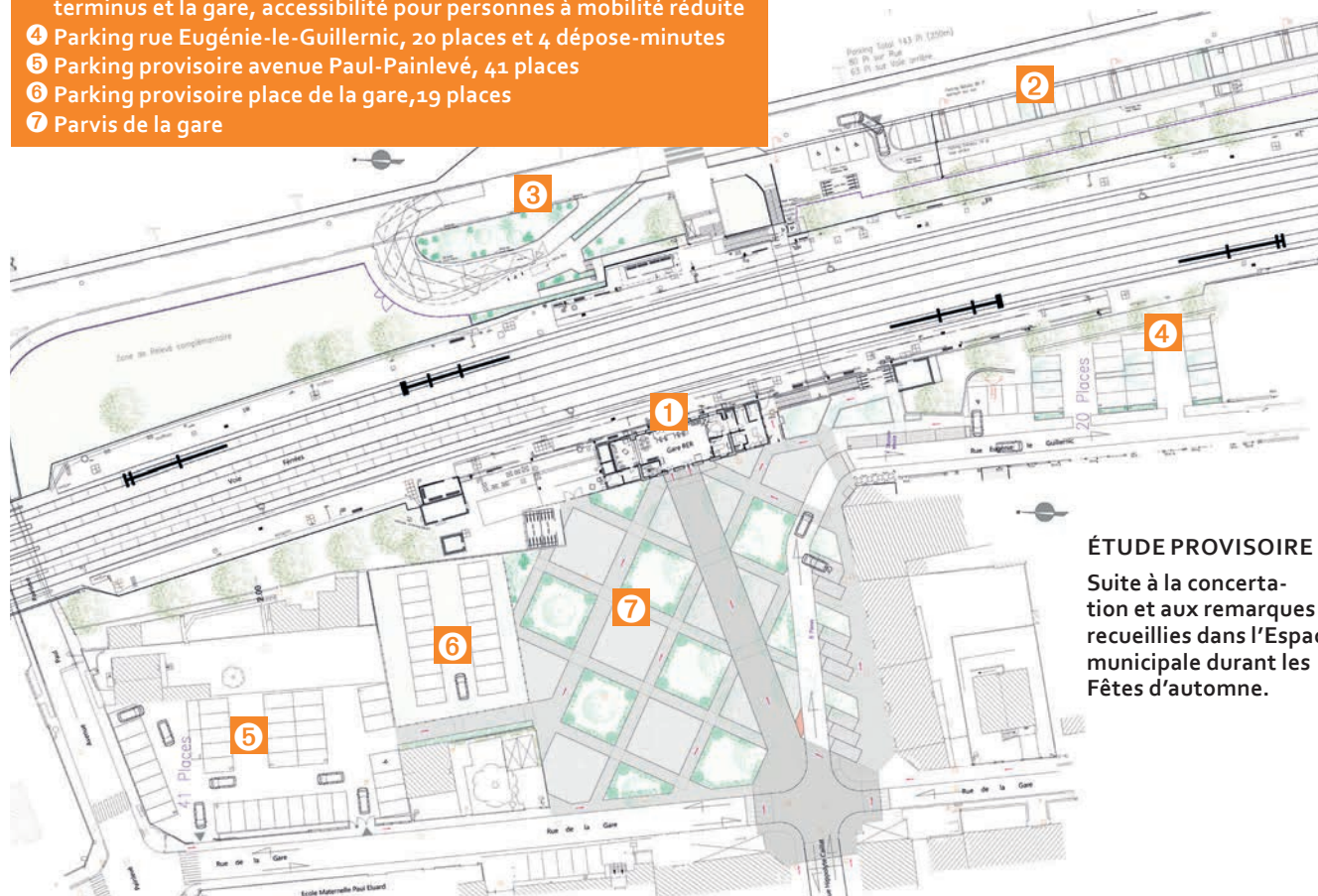
De nouveaux parkings provisoires

Un parking provisoire supplémentaire est en cours d'installation à l'angle de la rue de la Gare et de l'avenue Paul-Painlevé. Il comptera finalement 60 stationnements grâce à son extension sur la zone voisine. Les travaux de ce parking et de celui de la rue Le-Guillernic

débuteront à la mi-novembre pour s'achever avant Noël. Leur ouverture interviendra mi-janvier, au moment où commenceront les travaux sur la place de la gare.

La gare constitue un lieu stratégique pour la circulation urbaine, mais aussi pour les correspondances entre les différents modes de transport. L'aménagement des accès, des stationnements et des cheminements piétons est donc étudié avec attention pour garantir une cohabitation harmonieuse de tous. À terme, la nouvelle place offrira un cadre de vie plus agréable, améliorant le confort de l'ensemble des usagers du quartier. ■

- ① Gare de Villeneuve-le-Roi
- ② Parking Chemin latéral 150 places
- ③ Terminus de la ligne de bus 482 : Cheminement piéton entre le terminus et la gare, accessibilité pour personnes à mobilité réduite
- ④ Parking rue Eugénie-le-Guillernic, 20 places et 4 dépose-minutes
- ⑤ Parking provisoire avenue Paul-Painlevé, 41 places
- ⑥ Parking provisoire place de la gare, 19 places
- ⑦ Parvis de la gare



ÉTUDE PROVISOIRE
Suite à la concertation et aux remarques recueillies dans l'Espace municipale durant les Fêtes d'automne.

LES RESTOS DU CŒUR RECRUTENT

Les Restos du Cœur de Villeneuve-le-Roi et Ablon relancent leur campagne d'hiver dès novembre. L'équipe locale recherche de nouveaux bénévoles.



Au cœur du quartier du Haut-Pays, à proximité de la mairie, les Restos du Cœur poursuivent leur mission d'entraide auprès des habitants les plus fragiles. L'équipe locale, forte de trente bénévoles âgés

de 60 à 84 ans, prépare la reprise de sa campagne d'hiver à compter du 17 novembre 2025. Chaque membre agit dans un esprit de solidarité et de convivialité, tissant des liens humains essentiels dans un contexte social de plus en plus tendu.

UN ENGAGEMENT LOCAL OUVERT À TOUS

Le centre ouvrira ses portes trois matinées par semaine, les lundi, mercredi et vendredi, de 9 h à 11 h 30. Les bénévoles pourront participer selon leurs disponibilités, de 8 h à 12 h, sur une à trois matinées. Chacun y trouve sa place, qu'il s'agisse d'un engagement régulier ou ponctuel.

L'action des Restos du Cœur dépasse la seule aide alimentaire. Des ateliers de cuisine, de français, et un accompagnement vers l'emploi y sont proposés. Ces activités favorisent l'autonomie et la dignité des personnes accueillies. Rejoindre l'équipe des bénévoles serait alors l'occasion d'agir concrètement, au cœur d'une démarche de solidarité durable. ■

RENSEIGNEMENTS

Plus d'infos : ad94.villeneuve.lr@restosdu-coeur.org.

Mobilisation locale

TÉLÉTHON ÉDITION 2025

Du samedi 15 novembre au dimanche 7 décembre, la Ville se mobilise en faveur du Téléthon.

Associations, clubs sportifs, et habitants s'uniront autour d'animations variées, au profit de l'AFM-Téléthon. Cette association qui s'engage en faveur de la recherche contre les maladies génétiques avait, l'an passé, recueilli près de 25 000 euros à Villeneuve-le-Roi.

ART ET SPORT

Le salon d'automne du CESAF ouvre la programmation, avec Mélanie Quenin et Jean-Pierre Renard qui exposeront leurs œuvres. Les bénéfices de l'exposition seront reversés au Téléthon. Dimanche 23 novembre, les clubs sportifs prendront le relais : baptêmes de plongée à la piscine, 1000 km à vélo, et de multiples



démonstrations au gymnase des Faisans du Parc (*lire page 25*).

ANIMATIONS SOLIDAIRES

Les festivités se poursuivront avec le loto du jeudi 4 décembre à la résidence Jean-Rostand, puis une soirée blues-rock le lendemain à la salle des fêtes Pierre-Martin. Le samedi 6 décembre mettra à l'honneur des ateliers de sport, de sophrologie et un spectacle d'enfants avant un Fest-Noz convivial. Dimanche 7 décembre, stands, ventes solidaires et thé dansant clôtureront cette édition placée sous le signe de la générosité. ■

RENSEIGNEMENTS

Programme complet à venir sur le site Internet de la ville.



MARCHÉ ET CINÉMA DE NOËL



Le marché de Noël s'installe samedi 29 et dimanche 30 novembre autour du kiosque et dans la rue du Général-

de-Gaulle. Artisanat, gourmandises et animations invitent petits et grands à la découverte.

Plus de cinquante exposants ainsi que les commerçants habituels de la rue, proposeront bijoux, poterie, vêtements, livres, gravure sur verre, jeux et accessoires de mode. L'occasion de trouver ses cadeaux de Noël artisanaux et uniques. Un village gourmand présentera quant à lui ; champagne, pata negra, nougats, vins de Gaillac, pâtisseries, miel, chocolat... Sur place, un espace de restauration permettra de déguster sandwiches raclette, vin chaud et crêpes. Les enfants pourront déposer leur liste au Père Noël dans la boîte aux lettres dédiée, tandis que le train de Noël et le manège sapin feront la joie de tous.

BOURSE AUX JOUETS

Samedi 29 novembre, de 9h30 à 14h, la bourse aux jouets se tiendra à la salle des fêtes Pierre-Martin. Les inscriptions pour les exposants restent ouvertes jusqu'au mercredi 26 novembre auprès du Forum.

CINÉMA DE NOËL

Les Villeneuvois pourront retirer leurs places pour le cinéma de Noël, dimanche 30 novembre de 10h à 12h et de 14h à 16h au cœur du marché de Noël.

Les deux séances auront lieu dimanche 14 décembre à 10h et 14h à l'Espace culturel, avec le film Zootopie 2. L'occasion de partager un moment convivial et familial juste avant les fêtes de fin d'année. ■

RENSEIGNEMENTS

Le programme complet sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres et disponible sur villeneuve-le-roi.fr.

Forum : 01 45 97 79 20.

Espace culturel : 01 49 61 92 40.



en bref

CÉRÉMONIE

11-NOVEMBRE

Pour commémorer l'Armistice de la Première guerre mondiale, une cérémonie aura lieu à 11h30, devant le monument aux morts, place de l'Abbé-Bonin. Présence de véhicules militaires de collection.

TOURNAGE



TOP CHEF EN VILLE

Fin octobre, le tournage de l'épisode de la Guerre des restos, de l'émission Top chef, diffusée sur M6, a eu lieu à Villeneuve-le-Roi. Épreuve phare de ce concours culinaire, trois restaurants de la ville ont été investis par les candidats. Les services techniques municipaux ont pu aider à faciliter les tournages. L'école maternelle Paul-Éluard a notamment accueilli la régie. Le plateau de présentation a été réalisé au kiosque, place Amédée-Soupault. La diffusion de l'épisode aura lieu en 2026.

RÉGION

APPLICATION LABAZ

Il s'agit de l'application mobile de la Région Île-de-France. Elle est dédiée aux Franciliens, entre 15 et 25 ans. Elle est entièrement gratuite et propose des aides, des bons plans, des jeux-concours. Il est par exemple possible de gagner des places pour des festivals, des événements sportifs et culturels, des salons, etc. Des aides financières sont également accessibles pour le pass Navigo Imagine R, le permis de conduire, etc. **Application téléchargeable sur l'App Store ou Google Play.**

CONCOURS DE NOËL



Lisa Cappellen,
1^{er} prix au concours
de Noël 2024.

Mon beau sapin

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la Municipalité organise pour sa quatrième édition le concours « Mon beau sapin ». Du lundi 1^{er} décembre au lundi 5 janvier 2026, les Villeneuvois sont invités à envoyer une photo d'eux posant avec leur sapin, via le formulaire du site Internet de la ville. Les clichés des sapins les mieux décorés et l'originalité de la photo seront récompensés.

Participation sur villeneuve-le-roi.fr. La qualité de la photo est primordiale (format 10x15 cm, 300 dpi). Si ce critère n'est pas respecté, la photo ne pourra pas être prise en compte par le jury.

SERVICE PUBLIC



PAYER SES FACTURES EN LIGNE

Les services municipaux payants comme la cantine, l'accueil périscolaire et de loisirs, le conservatoire ou encore les crèches peuvent se régler via le portail famille, sur le site Internet de la ville villeneuve-le-roi.fr.

SOIRÉE ZEN

Soirée Zen à la piscine

Détente et bien-être seront au rendez-vous lors de la Soirée Zen organisée à la piscine municipale, le samedi 15 novembre 2025, de 18h à 23h. Au programme : yoga, shiatsu, réflexologie plantaire, jacuzzis et stand de lithothérapie. L'ambiance relaxation sera complétée par un espace restauration et des boissons chaudes. Les réservations sont d'ores et déjà ouvertes. Soirée accessible dès 16 ans.

SANTÉ

VACCINATION

Il est fortement recommandé aux personnes à risque de se faire vacciner contre la grippe et la Covid-19. La campagne de vaccination se terminera le 31 janvier 2026. Renseignements auprès de son professionnel de santé.



LE MARCHÉ PREND FORME

Les travaux de gros œuvre du futur marché avancent. Le parking souterrain est achevé, la charpente s'élève et les aménagements de voirie se préparent.



RETROUVEZ LA VIDÉO SUR
VILLENEUVE-LE-ROI - L'OFFICIELLE



Les travaux du futur marché de la Faisanderie progressent à bon rythme.

Le parking souterrain, est désormais réalisé, il sera recouvert d'une grande dalle. Le montage de la charpente a débuté et se poursuivra jusqu'à la fin de l'année. En parallèle, les équipes du chantier inspectent et reprennent les défauts relevés sur le sous-sol et le rez-de-chaussée. Le terrassement du bâtiment technique est en cours, tout comme celui de la rampe d'accès au parking souterrain.

TRAVAUX DE VOIRIE

Autour du chantier, les préparatifs se poursuivent avant la phase suivante : l'aménagement des voiries adjacentes. Les interventions débiteront autour de la rue Gabriel-Péri et de la rue du Marché.

Les réseaux d'eau et d'électricité seront repris et raccordés au nouveau bâtiment, garantissant le bon fonc-

tionnement, dès l'ouverture de la nouvelle halle du marché.

AMÉNAGEMENTS

Les aménagements de surface seront ensuite réalisés : pose des trottoirs, installation des barrières, création des espaces plantés et finitions paysagères.

La création de deux places publiques marquera alors la fin de ce projet structurant qui s'inscrit dans le cadre de l'opération « Cœur de Ville ».

COÛT DES TRAVAUX : 24 millions d'euros : 14 millions restent à la charge de la Ville grâce aux 10 millions de subventions de la Région Île-de-France et de la Métropole du Grand Paris.





VOIRIE



GRAVILLONNAGE

Le gravillonnage consiste à recouvrir la chaussée d'une émulsion bitumeuse chaude, puis de gravillons immédiatement répandus. Un cylindre à pneus vient ensuite les enfoncer et les fixer solidement. Après une dizaine de jours, une balayeuse retire le surplus de gravier pour sécuriser la circulation. Cette méthode permet de prolonger la durée de vie des routes tout en améliorant l'adhérence. Elle a récemment été mise en œuvre chemin du Grand-Godet et rue Ménard, dans le cadre du programme d'entretien régulier du réseau routier communal.



 [RETROUVEZ LA VIDÉO SUR VILLENEUVE-LE-ROI - L'OFFICIELLE](#)



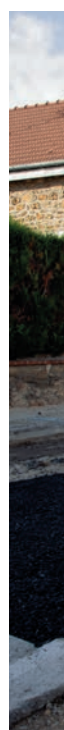
COUR OASIS

Les aménagements de la cour oasis se poursuivent. Les plantations viennent d'être réalisées et le marquage au sol des jeux, comprenant notamment marelles et damier, a été appliqué. Ces aménagements favorisent la convivialité et la végétalisation de la cour. En parallèle, sur le site des écoles maternelle et élémentaire Paul-Painlevé, la reprise de la gouttière assure une meilleure évacuation des eaux pluviales.



REPRISE DE LA RUE ROGER-SALENGRO

Les bordures et certains tronçons de trottoirs de la rue Roger-Salengro ont été refaits. Les îlots de ralentissement existants vont être transformés en jardinières, élargis afin de protéger les véhicules stationnés sur les emplacements attenants. Ces aménagements visent à favoriser le ralentissement du trafic tout en apportant une touche végétale à la rue. L'enrobé de la chaussée sera lui aussi repris sur l'ensemble du linéaire compris entre l'avenue Sadi-Carnot et le pont de la Route Départementale 5, offrant à terme une surface plus homogène et plus confortable pour les usagers.





Dans le cadre du plan voirie, la rue des Gilletains a bénéficié d'une réfection complète. Les bordures de trottoirs et les stationnements ont été repris, tandis que l'enrobé a été refait.



D'autres travaux d'enrobé ont été réalisés avenue Le Foll, entre la départementale et le quai de Halage, ainsi que rue Stalingrad, entre la rue Paul-Painlevé et l'avenue Pasteur. Ces interventions complètent le programme annuel d'entretien de la voirie.



HÔTEL DE VILLE

Depuis mi-septembre et jusqu'à fin novembre, une première phase de travaux se déroule autour de l'Hôtel de Ville. Elle concerne les abords du bâtiment et prépare les futures interventions sur la mairie elle-même. La nouvelle configuration de la voirie est désormais dessinée dans sa version définitive. Les réseaux d'assainissement et électriques ont été remis aux normes, avec séparation des eaux usées et pluviales. La grande voie arrière est en cours de reprise, et sera pour le moment stabilisée en grave bitume. Le revêtement sera posé à la fin des travaux pour éviter toute dégradation due au passage des véhicules de chantier.



DES COLOMBARIUMS AU CIMETIÈRE

De nouveaux columbariums sont installés afin de répondre aux besoins croissants. Ces structures maçonnées abritent des cases destinées à recevoir les urnes funéraires, offrant un espace de recueillement adapté pour les familles. En parallèle, les bancs du cimetière sont actuellement démontés et transportés à l'atelier du centre technique municipal pour y être entièrement restaurés. La lasure de protection y est refaite avant leur remise en place sur site.



BORDS DE SEINE RAMASSAGE DE DÉCHETS

Samedi 15 novembre, une matinée de ramassage de déchets aura lieu sur les bords de Seine. Organisée par la municipalité, avec le concours de la Cemex et des Chantiers de la Haute-Seine, tous les Villeneuvois sont invités à rejoindre cette initiative.

De 9h à 12h, les habitants sont invités à rejoindre l'opération de ramassage de déchets, qui aura lieu sur les bords de Seine. Le service municipal de la jeunesse et des sports, ainsi que des collégiens de l'établissement Jean-Macé, les jeunes élus du Conseil municipal des enfants (CME) et les volontaires de l'Heure civique, se joindront au mouvement.

SENSIBILISER AUX ENJEUX ÉCOLOGIQUES

Le point de départ est donné à l'espace jeunesse Nautilus, situé à côté de l'école Paul-Bert (11, allée des Pins). Équipés de sacs-poubelles, les participants se rendront sur les bords de Seine pour collecter les déchets. Cette action citoyenne a également pour objectif de sensibiliser les jeunes générations à l'écologie et à l'importance de

Opération de ramassage en 2024



ne pas jeter ses déchets et de les trier. La préservation des berges sera également abordée.

UNE TROISIÈME ÉDITION

Cette opération a déjà eu lieu à deux autres reprises. À chaque fois, une

quarantaine de personnes avaient répondu présent pour y participer. Des centaines de kilos de déchets avaient été ramassés.

RENSEIGNEMENTS

Inscription au 06 70 01 52 28.

Bonne pratique

Favoriser les produits bio

Les produits bio et les circuits courts offrent fraîcheur, qualité et traçabilité. Les marchés de producteurs et commerces locaux permettent également de soutenir les petits producteurs et de réduire l'impact écologique. Adopter ce mode de consommation rapproche ainsi des filières alimentaires de proximité et privilégie une alimentation responsable. Une belle occasion d'allier bonne alimentation et geste pour la planète.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES : ELLES FONT LEUR RETOUR

De novembre à mai, les chenilles processionnaires des pins prolifèrent.

Ces chenilles aux poils urticants peuvent occasionner des réactions cutanées, oculaires ou encore des difficultés respiratoires. Elles sont dangereuses pour les hommes, mais également pour les animaux,

et plus particulièrement les chiens. Lorsqu'elles se sentent menacées, elles dispersent leurs poils qui, par des crochets, peuvent s'agripper aux habits ou à la peau. Elles sont reconnaissables à leurs nids de soie blanche. La Ville a pris des dispositions pour lutter contre leur prolifération. Le service des espaces verts est chargé de détruire en priorité les cocons dans les pins situés dans les écoles et les parcs à proximité. La Ville met également à disposition une liste de professionnels de l'hygiène publique pour les habitants ayant des nuisibles chez eux.

RENSEIGNEMENTS
villeneuve-le-roi.fr





LA VILLE À L'HEURE DES PLANTATIONS

La saison automnale marque le début des plantations des bisannuelles et bulbes par les agents des Espaces verts, dans les massifs de la ville.

Les plantations dans les parterres de la ville évoluent au gré des saisons. Après les plantes annuelles, qui ont agrémenté les massifs pendant la saison estivale, c'est au tour des bisannuelles et bulbes d'être plantés. Ainsi, ce sont 4 550 pensées, primevères, pâquerettes, myosotis, pavots d'Islande, etc., qui vont trouver leur place aux quatre coins de la ville. Pas moins de 3 500 bulbes de jacinthes, narcisses et tulipes vont également être mis en terre. Environ 1 000 sujets ayant servi à la décoration de l'Espace municipal lors des Fêtes d'automne seront plantés, notamment dans les massifs de la rue Leblanc-Barbedienne, le parc du Bois Soupault et l'ancien cimetière.

UN TRAVAIL MINUTIEUX

En ce qui concerne les plantations, rien n'est laissé au hasard. Les massifs d'arbustes sont conçus en fonction de l'exposition au soleil et de la présence ou non d'arrosage automatique. Pour les massifs des bisannuelles, l'har-



RETROUVEZ LA VIDÉO SUR
VILLENEUVE-LE-ROI - L'OFFICIELLE

monie des couleurs est privilégiée, afin de créer un effet esthétique réussi dès le printemps grâce au fleurissement des bulbes. Avant que les plantes ne soient mises en terre, chaque massif est préparé. La terre est bêchée et si besoin le sol est enrichi pour assurer un bon enracinement. Le choix des variétés de plantes est adapté aux conditions locales. Des critères de résistance au climat, de durée de flo-

raison, de facilité d'entretien, d'exposition au soleil sont pris en compte. L'harmonisation des couleurs est impérativement respectée. Le travail est également réalisé sur la continuité du fleurissement, pour que l'impact visuel soit optimal.

Depuis plusieurs années, la Ville étend les zones de plantations, notamment dans les jardinières qui agrémentent les rues.

INTERDICTION DE NOURRIR LES ANIMAUX SUR L'ESPACE PUBLIC

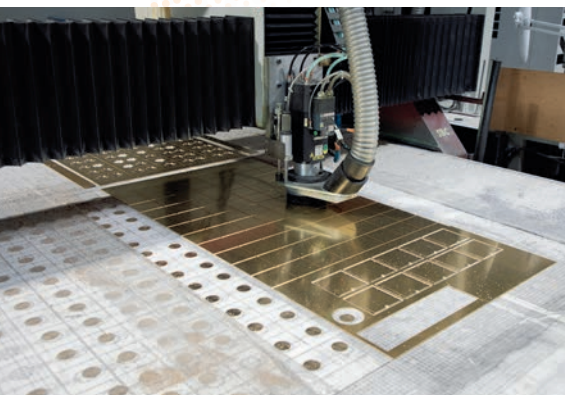


Cette pratique porte atteinte à la salubrité publique, ainsi qu'à la tranquillité du voisinage. Elle constitue en soi une infraction, passible d'une amende. Il est donc interdit de jeter ou de déposer des graines ou de la nourriture sur la voie et les lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages, notamment les chats et les pigeons. Cette interdiction est également applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou un risque d'attirer les rongeurs. En effet, les volatiles finissent rarement les morceaux de nourriture qu'on leur donne. Cela finit par attirer les rats, souris ou autres rongeurs ce qui génère des nuisances dont il est difficile de venir à bout. De plus, les pigeons sont porteurs de maladies vectorielles, présentes notamment dans leurs déjections. À noter qu'il est également interdit de nourrir les canards et cygnes.



MELJAC : 30 ANS D'UN SAVOIR-FAIRE UNIQUE ET INÉGALÉ

Meljac, leader des interrupteurs haut de gamme, célèbre ses 30 ans, dont 15 à Villeneuve-le-Roi. Retour sur cette belle histoire qui promeut le Made in France.



« *Un interrupteur ne doit pas être seulement fonctionnel. Il doit être séduisant voire sensuel.* »

C'est ainsi qu'André Bousquet, fondateur de Meljac, concevait son métier. C'est en 1995 qu'il fonde son entreprise d'interrupteurs et prises de courant haut de gamme en laiton. Si c'est à Paris qu'il s'implante, la région qui l'a vu naître, l'Aveyron, n'est jamais très loin, car c'est du nom de son village natal, Meljac, qu'il baptise son entreprise. Décédé en 2019, sa femme Florence Bousquet décide de poursuivre cette belle aventure, avec, à ses côtés, Jean-Michel Lagarde, directeur général de l'entreprise depuis 2015.

LA SPÉCIFICITÉ VILLENEUVOISE

30 ans après sa création, l'entreprise a bien évolué. Avec 110 collaborateurs et un chiffre d'affaires qui a franchi le cap des 13 millions d'euros, Meljac n'a plus rien d'un Petit Poucet. Pendant trois décennies, elle a posé les jalons d'une success story à la française, obtenant même le label Entreprise du Patrimoine Vivant, en 2015. Le succès de l'entreprise réside dans la qualité des produits créés et fabriqués à la main. Le site de Villeneuve-le-Roi est le seul où toutes les étapes de création et de fabrication peuvent être réalisées, du bureau d'études en passant par la production, la recherche et le développement, le traitement de sur-

face et l'expédition des commandes. 65 personnes, dont des Villeneuvois, œuvrent quotidiennement à la création de pièces uniques.

DES PRODUITS PERSONNALISABLES

Que ce soit pour des particuliers, des grands noms de l'hôtellerie (Le Meurice, Lutetia, Cheval Blanc, etc.), ou bien des lieux prestigieux (Notre-Dame de Paris, château de Versailles, musée du Louvre, etc.), chaque pièce qui sort de l'atelier bénéficie de la même attention. Chacune peut être personnalisée grâce à la gravure, mais aussi à la trentaine de teintes propo-

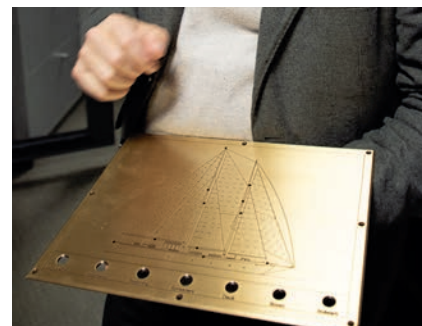
sées dans le nuancier. Les plaques de laiton sont toutes teintées une par une. Les interrupteurs, prises de courant, sonnettes, lampes, liseuses, habillages de thermostats, etc., sont tous assemblés à la main, avant de partir aux quatre coins du monde.

UNE SUCCESS STORY QUI S'EXPORTE

Car c'est aussi à l'étranger que l'histoire de Meljac continue de s'écrire. Une première filiale internationale est créée en 2018 aux États-Unis, à Los Angeles. La marque est aujourd'hui commercialisée dans une soixantaine de pays. Près de la moitié du chiffre d'affaires est d'ailleurs réalisé grâce à l'export. La qualité des produits Made in France et le design propre à la marque séduisent au-delà des frontières.

RENSEIGNEMENTS

meljac.com



URBANISME mode d'emploi

La préservation du patrimoine est un élément essentiel dans l'aménagement d'une ville et pour le bien-vivre ensemble. C'est pourquoi, le pôle développement urbain accompagne les Villeneuvois dans leurs démarches tout en faisant respecter les règles d'urbanisme.



RÈGLES d'urbanisme

Leur respect permet
de préserver l'identité
pavillonnaire de la
ville.

ISOLER EN RESPECTANT LE PATRIMOINE

Les maisons en pierres meulières font le charme de Villeneuve-le-Roi. Il est impératif que les habitants souhaitant entreprendre des travaux d'isolation de façade déposent une déclaration préalable de travaux. Elle sera ensuite étudiée par le service urbanisme. Cet examen permet d'attester de la conformité des travaux. **L'isolation d'une maison en pierres meulières doit être réalisée par l'intérieur.** ■



RESPECTER LE NUANCIER

Un nuancier a été réalisé sur la base d'un travail d'inventaire du patrimoine et de l'architecture sur tout le territoire de la ville. **Ce nuancier permet d'orienter les propriétaires dans leur choix de couleurs,** mais aussi de guider les riverains afin qu'ils envisagent différentes alternatives et combinaisons de teintes harmonieuses pour la façade, les menuiseries et les ferronneries de leur construction. ■



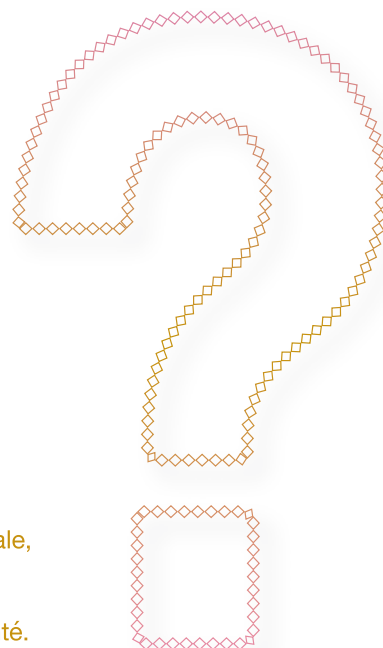
qu'est-ce que ?

LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Il s'agit d'un texte fondamental d'urbanisme, qui traduit réglementairement, le projet global d'aménagement, d'urbanisme et d'utilisation des sols, à l'échelle de la commune, pendant les dix prochaines années.

Le PLU actuel comprend trois axes :

- Sauvegarde de l'identité architecturale de la ville.
- Protection de l'environnement : lutte contre l'artificialisation des sols, désimperméabilisation des espaces publics.
- Offre de soins et attractivité commerciale, par le soutien à l'installation de professionnels de santé.



CLÔTURER SA PROPRIÉTÉ

Tout propriétaire a le droit d'installer une clôture pour empêcher l'accès à sa propriété. Cependant, il existe des limites à son édification, comme la servitude de passage ou les contraintes liées à l'urbanisme. À Villeneuve-le-Roi, la hauteur maximale d'un mur de clôture est de 2 mètres. Pour les murs de clôture situés en bordure de voirie, la partie pleine ne devra pas dépasser 1/3 de la hauteur totale de la clôture, les deux autres tiers devront être ajourés. Une telle édification ou sa modification demande impérativement une déclaration préalable de travaux. ■



PORTAIL ET CLÔTURE

Déclaration préalable de travaux

CRÉATION DE VÉRANDA

- <20m² : déclaration préalable
- Entre 20 et 40m² : déclaration préalable ou permis de construire si la surface de plancher totale de l'habitation dépasse 150m² après travaux
- <40m² : permis de construire

TOITURE

Déclaration préalable de travaux

CRÉATION D'UNE FENÊTRE DE TOIT, LUCARNE

Déclaration préalable de travaux

POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Déclaration préalable de travaux

RAVALEMENT DE FAÇADE

Déclaration préalable de travaux

INSTALLATION D'UN ABRI DE JARDIN

- <5m² et hauteur inférieure ou égale à 12m : travaux dispensés d'autorisation
- <5m² et hauteur supérieure à 12m : déclaration préalable de travaux
- Entre 5m² et 20m² et hauteur inférieure ou également à 12m : déclaration préalable de travaux
- Entre 5m² et 20m² et hauteur supérieure à 12m : permis de construire

Dans tous les autres cas : permis de construire

INSTALLATION D'UNE MARQUISE, AVANCÉE DE TOIT

Déclaration préalable de travaux

CONSTRUCTION D'UNE MAISON

Permis de construire

(Liste non-exhaustive)



QUELLES
DÉMARCHES
POUR QUELS
TRAVAUX ?



DEMANDER UNE AUTORISATION DE TRAVAUX

Les habitants peuvent effectuer toutes les démarches d'urbanisme en ligne. Tous les Villeneuvois ont accès à cette plateforme leur permettant de faciliter le dépôt de leur dossier ainsi que son suivi. Pour cela, il suffit de remplir le formulaire Cerfa et de joindre les pièces obligatoires pour compléter la démarche. Une fois le dossier validé, le suivi se fait également en ligne.

Sur la plateforme, il est possible de faire les demandes d'urbanisme suivantes :

- Déclaration préalable
- Demande de permis d'aménagement
- Demande de permis de construire
- Certificat d'urbanisme
- Etc.



ACCOMPAGNER Les habitants

Plusieurs solutions
existent pour solliciter
l'aide du service
urbanisme.

PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC LE SERVICE URBANISME

Afin d'accompagner les habitants dans tous leurs projets, le service urbanisme peut répondre aux questions sur les règles applicables à leur terrain. Il peut également les accompagner dans la réflexion de leur projet, afin d'anticiper en amont la réglementation. Pour assurer la qualité du service rendu, le service urbanisme reçoit uniquement sur rendez-vous. Pour cela, il faut se rendre sur le site Internet de la ville, villeneuve-le-roi.fr, et remplir le formulaire. Il est ensuite envoyé au service, qui reviendra vers les demandeurs.

- **Accueil téléphonique** : ouvert les matins du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et le vendredi de 8h30 à 12h. Fermé l'après-midi.
- **Accueil physique** : uniquement sur rendez-vous les après-midi, le mardi, mercredi et vendredi.



AGIR CONTRE LES LOGEMENTS INSALUBRES

Afin d'accompagner les propriétaires bailleurs, une réunion d'information est organisée mardi 18 novembre, à 18h, dans la salle du conseil municipal (dans le Haut-Pays, à côté de la mairie), dans le cadre du dispositif Bail Renov'. L'objectif de cette rencontre est de mieux comprendre la rénovation énergétique des logements, les aides disponibles et bénéficier de conseils pratiques.

LES RENDEZ-VOUS DU CAUE

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Val-de-Marne accompagne gratuitement les habitants ayant un projet de rénovation ou de construction. Ce service est ouvert aux propriétaires de maisons individuelles comme aux copropriétés. Ces rendez-vous permettent d'obtenir des conseils neutres et objectifs sur l'architecture et la maîtrise de l'énergie. Deux permanences par mois sont organisées au Centre administratif. Les rendez-vous consacrés à l'architecture ont lieu chaque 1^{er} et 3^e mardi du mois, et les questions liées à l'énergie sont abordées le 3^e mardi du mois.

Renseignements

Auprès de l'Accueil unique au 01 49 61 42 42 ou par mail à urbanisme@villeneuveleroi.fr. Ou joindre le CAUE au 01 48 52 55 20.

TÉLÉTHON

Le Téléthon des sportifs mobilise les clubs

Dimanche 23 novembre, les associations locales se réunissent pour une journée de défis solidaires.

À l'occasion du Téléthon des sportifs, Villeneuve-le-Roi rassemblera une trentaine d'associations pour relever des défis, animer des ateliers et sensibiliser à la recherche médicale. Coordonné par VLR Espoir, cet événement mettra à l'honneur la vitalité du tissu sportif local. Chaque discipline proposera une activité ouverte à tous : défis collectifs, démonstrations, initiations et moments conviviaux.



Capoeira

DIMANCHE 23 NOVEMBRE

☛ De 9h à 12h *Piscine municipale*

Challenges familles et baptêmes de plongée, proposés par le VAC et VLR Plongée. Une matinée aquatique solidaire, ouverte aux grands comme aux plus jeunes, sous la surveillance des éducateurs du club.

☛ De 10h à 14h15 *1000 km à vélo*

Départ au kiosque et arrivée aux Faisans du Parc : un défi collectif pour accumuler les kilomètres en faveur du Téléthon. L'itinéraire, intitulé « Randonnée du sourire », permettra à chacun de participer selon son rythme.

☛ De 14h à 18h *Gymnase des Faisans du Parc, 18 rue Voltaire*

Animations, démonstrations et initiations : capoeira, danse, judo, aviron, tir à l'arc, handball, boxe, arts martiaux, pétanque, frisbee... Près de 30 clubs participeront, dont Capoeira Senzala VLR, QLM Dancer, GCVLR, Boxing Club VLRA, Club Nautique Ablon, Randoris Judo, Archers de la Licorne, Amicale Bretonne ou Twirl Villeneuve Ablon. Des stands d'information et une bu-

vette tenue par l'Amicale Bretonne accompagneront la journée.

SAMEDI 6 DÉCEMBRE

☛ De 11h à 12h *École Jules-Ferry*

Atelier de sophrologie : apprentissage de techniques de relaxation et de gestion du stress, animé par un instructeur certifié.

☛ De 11h à 12h30 *Gymnase Daniel-Fery*

Séance de yoseikan training : renforcement musculaire en musique et travail de coordination proposés par le club local.

UN MÊME ÉLAN SOLIDAIRE

Sous le slogan « Booste ton Téléthon », cette édition 2025 mettra en avant la force du collectif. Par leur énergie et leur générosité, les clubs villeneuvois confirmeront que le sport est aussi un moyen de faire avancer la recherche. ■

RENSEIGNEMENTS

Page facebook : VLR Espoir

Tél : 06 81 18 72 71

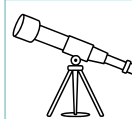


Char de l'association VLR Espoir, lors de la cavalcade des Fêtes d'automne. Voir p.10 pour le programme du Téléthon.



LES ÉTOILES SOUS TOUTES LEURS FORMES

Le club Cassini Astronomie de Villeneuve-le-Roi propose une conférence sur le thème « Les étoiles : éclat, distance et couleur ». Animée par Patrick Dufossé, elle se tiendra le **vendredi 29 novembre à 20h à l'école Jules-Ferry, salle n°5**. L'occasion de mieux comprendre les mystères du ciel nocturne.



LA GYM DES PETITS



Grimper, rouler, marcher, sauter. Les séances d'éveil motricité, encadrées par la Ville, favorisent la découverte du mouvement en toute sécurité. Ouvertes aux enfants de 6 mois à 5 ans, elles ont lieu chaque mercredi au gymnase Daniel-Fery. Tarif : 80€ + 5€ d'adhésion. Renseignements au 01 49 61 42 77.

REPAIR FRINGUES

LE NOUVEAU RENDEZ-VOUS RÉCUP

Le Fablab propose aux habitants, samedi 13 décembre, de 9h30 à 12h30, de se retrouver au Repair fringues. Le concept : apporter ses vêtements pour leur donner une seconde vie.



ur le même principe que le Repair café, où chacun peut rapporter un objet pour le faire réparer, le Fablab propose un nouveau rendez-vous, le Repair fringues. Les habitants peuvent y apporter un vêtement abîmé, troué, décousu, dans le but de le remettre en état. Une première édition a eu lieu samedi 11 octobre. Elle a rassemblé plusieurs visiteurs désireux de découvrir ce rendez-vous bi-mensuel.

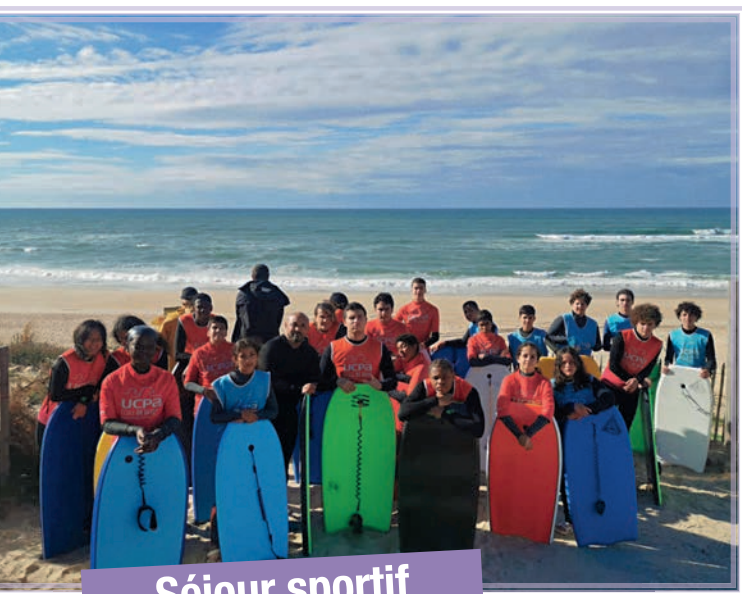
UN ACCOMPAGNEMENT BÉNÉVOLE

Pas besoin de savoir coudre pour venir au Repair fringues. Les usagers souhaitant faire réparer leurs vêtements sont accompagnés par des couturiers bénévoles, ainsi que par une couturière professionnelle. Un ourlet à reprendre, un trou à combler, etc., les machines à coudre sont à la disposition des participants. Il est également possible de faire réparer une pièce de maroquinerie, comme un sac à main, lorsque le bénévole spécialiste du cuir est présent. ■

RENSEIGNEMENTS

Inscription obligatoire.

Fablab, Pôle communal, 67^{ter}, rue Paul-Bert. Tél. : 01 45 73 05 48.



Séjour sportif dans les Landes

Pendant les vacances de la Toussaint, 21 jeunes sont partis en séjour sportif dans les Landes. Encadrés par quatre animateurs, ils ont eu la chance de pratiquer de nombreuses activités : stand up paddle, surf, escalade, sauvetage côtier, vélo, etc. ■

Colis seniors

Chaque année, la municipalité remet un **cadeau gastronomique de Noël**. Un courrier sera envoyé aux seniors de 64 ans et plus pour venir s'inscrire dès sa réception.

Les inscriptions auront lieu jusqu'au samedi 15 novembre. Les Villeneuvois concernés n'ayant pas reçu de lettre peuvent se rendre directement au Forum ou à l'Agora, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Les distributions auront lieu vendredi 19 décembre au Forum de 9h30 à 12h et à l'Agora de 14h à 17h.



RENSEIGNEMENTS

Forum : 01 45 97 79 20 / Agora : 01 49 61 42 36.

Les rendez-vous de l'info

Jusqu'en décembre, le CCAS propose des ateliers pour accompagner les Villeneuvois dans leurs démarches numériques et administratives.

Grâce aux rendez-vous de l'info, le Centre communal d'action sociale (CCAS) et le Forum organisent des moments d'échanges autour de sujets comme la santé ou le logement. Ainsi, le lundi 17 novembre, un atelier individuel est prévu sur la thématique «J'ai des soins à me faire rembourser», de 14h à 16h, à l'Agora. Il s'agit là d'un accompagnement personnalisé. Le jeudi 27 novembre, une conférence de l'Agence départementale d'information sur le logement (Adil) aura lieu à la salle du conseil municipal, de 13h30 à 16h30, sur le thème des impayés locatifs. Deux ateliers numériques sont également proposés, l'un collectif jeudi 27 novembre, de 14h à 16h à la résidence autonomie Jean-Rostand, le second individuel lundi 1^{er} décembre, de 14h à 16h, à l'Agora, pour apporter une aide dans la recherche d'un logement. ■

RENSEIGNEMENTS

Programme complet sur villeneuve-le-roi.fr.

boplan

Le Forum organise une rencontre sur le thème de «La fratrie», avec la participation de l'association Dynamic médiation, vendredi 21 novembre, au Relais (8, rue Guillaume-du-Vair), à 9h.
Tél. : 01 45 97 79 20

21 novembre



Semaine du goût aux Frimousses

À l'occasion de la semaine du goût, qui a eu lieu du lundi 13 au vendredi 17 octobre, la crèche Les Frimousses a proposé de nombreuses activités aux enfants.

Cette année, le thème était «Les couleurs dans l'assiette». Aux Frimousses, une couleur a donc été attribuée pour chaque jour de la semaine. Des activités étaient proposées aux enfants tous les matins. Ces derniers venaient avec un vêtement en rapport avec la couleur du jour. Les parents étaient également invités à partager en début de journée un moment avec leur enfant. Parmi les ateliers proposés, la fabrication de cookies par Alexis, le boulanger du Haut-Pays, a beaucoup été appréciée. Les enfants ont pu mettre les mains dans la pâte et ont ensuite eu la joie de les déguster au goûter. ■

Santé Prévention diabète

Jeudi 27 novembre et lundi 8 décembre, deux ateliers permettront de mieux comprendre la maladie.

Des ateliers diététiques seront également organisés les jeudis 13 et 20 novembre et lundi 1^{er} décembre. Animés par une diététicienne ou une nutritionniste, ils ont pour objectif d'informer et accompagner les participants sur l'alimentation et la nutrition. Ils se dérouleront à la résidence autonomie Jean-Rostand. ■



RENSEIGNEMENTS

Inscription obligatoire, pour trois ateliers minimum, auprès de Morgane Armand, par mail : morgane.armand@cptsocav.org, ou par téléphone : 07 49 08 41 69.





Au sein de la commune, la rue Gabriel-Péri rend hommage à un homme politique et journaliste dont le courage et la conviction ont marqué l'histoire du XX^e siècle. Gabriel Péri demeure une figure emblématique de la Résistance française, symbole d'un engagement total pour la liberté et la justice.

JOURNALISTE ET RÉSISTANT

Né à Toulon en 1902, Gabriel Péri s'intéresse très tôt à la politique et au journalisme. À dix-sept ans il devient rapidement un rédacteur reconnu pour ses analyses lucides de la situation internationale. Il dénonce avec force la montée des fascismes en Europe et alerte sur le danger que représente l'expansion nazie. Ses articles, d'une grande clarté politique, lui valent à la fois respect et hostilité.

Député de Seine-et-Oise en 1932, il défend une politique de paix et de solidarité entre les peuples. En 1939, il entre dans la clandestinité et poursuit son combat contre l'occupation allemande à travers ses écrits. Arrêté par la police de Vichy en mai 1941, il est incarcéré à la prison de la Santé, puis fusillé au mont Valérien le 15 décembre 1941, à l'âge de trente-neuf ans. Son nom, inscrit sur les monuments aux morts et donné à de nombreuses écoles et rues de France, perpétue la mémoire d'un homme resté fidèle à ses idéaux jusqu'au bout. ■



BIBLIOTHÈQUE **PARLONS-EN**

Après une première édition, les agents de la bibliothèque municipale annoncent une nouvelle date pour leur rendez-vous : « Parlons-en ».

La deuxième séance aura lieu samedi 15 novembre, de 16h à 18h. Une nouvelle fois, les habitants sont invités à rencontrer les bibliothécaires autour d'une boisson chaude. L'objectif est de partager ses plus belles découvertes littéraires, ses coups de cœur, qu'il s'agisse d'un roman, d'une BD, d'un livre illustré. Ce moment d'échange est l'occasion d'élargir son panel de lecture. ■



RENSEIGNEMENTS

51, rue du Général-de-Gaulle. Tél. : 01 49 61 92 30.



de vos
bibliothécaires



LE VENDANGEUR DE PANAME

✖ **Frédéric Bagères, David François.**

Dans le Paris de 1912, un tueur en série sème la panique, et deux policiers improbables décident de mener l'enquête. Entre argot savoureux, troquets enfumés et ruelles pleines de mystère, le duo avance à tâtons dans une capitale aussi vivante que dangereuse.



HYPERBORÉE ET POSÉIDONIS ✖ **Clark Ashton Smith.**

Dans cet ouvrage, l'auteur nous entraîne aux confins du mythe et du fantastique, dans des civilisations disparues où la magie et la décadence se mêlent. Des prêtres déments, des créatures anciennes et des dieux capricieux peuplent ces récits somptueux, empreints d'ironie et de poésie noire.



LES SOEURS GRÉMILLET - TOME 7 - LE DRAGON D'OR ✖ **Giovanni Di Gregorio.**

Dans ce septième tome, le vol du Dragon d'or bouleverse la vie bien remplie des trois sœurs. Entre un tournoi de hockey, un concours d'écriture et le rêve d'adopter un chiot, chacune mène sa propre quête, mêlant aventure et émotions. Cassiopée transforme l'enquête en conte médiéval plein de symboles et de courage.

RENSEIGNEMENTS

51, rue du Général-de-Gaulle. Tél. : 01 49 61 92 30.
Site de la ville : villeneuve-le-roi.fr



Mélanie Quentin



Catherine Dedieu Lugat

Cette année, le 69^e Salon d'automne se tiendra du 15 au 23 novembre à la salle des fêtes Pierre-Martin. Organisé par le Cercle d'études savantes, archéologiques, artistiques et folkloriques (CESAF) de Villeneuve-le-Roi, l'événement mettra en lumière peintures, sculptures et photographies. Mélanie Quentin, Jean-Pierre Renard et Catherine Dedieu Lugat figurent parmi les artistes invités. Le vernissage aura lieu le samedi 15 novembre

69^E SALON D'AUTOMNE DU CESAF

à 19h. Entrée libre, tous les jours de 16h à 19h, avec une nocturne le vendredi 21 novembre jusqu'à 21h. ■

RENSEIGNEMENTS

Vernissage samedi 15 novembre à 19h,
salle des fêtes Pierre-Martin.

Plus d'informations au 06 83 47 09 70.



Jean-Pierre Renard



KARINE DUBERNET DANS PERLIMPINPIN

Place aux rires avec l'humoriste Karine Dubernet qui présentera son spectacle Perlimpinpin. Le one woman show aura lieu samedi 22 novembre à 20h30 à l'Espace culturel. Mise en scène par Marc Pistolesi, cette captation en direct pour Paris Première mêle satire, audace et observation fine des travers contemporains. Avec un ton incisif, l'artiste explore le pouvoir, les médias et les contradictions d'une société en quête de sens. Entrée libre sur réservation dans la limite des places disponibles. ■

RENSEIGNEMENTS

Samedi 22 novembre à 20h30 à l'Espace Culturel.

Réservation au 01 49 61 92 40.

UN MOIS, UNE SCÈNE

Un mois, une scène, c'est un rendez-vous mensuel au cours duquel les élèves, débutants ou confirmés, jeunes ou adultes, viennent restituer le morceau, la pièce instrumentale, l'œuvre ou la chorégraphie en cours d'apprentissage. En solo, duo ou en plus grande formation, les élèves partagent avec le public leur expérience de la scène, qui fait également partie de la construction du musicien et du danseur. ■

RENSEIGNEMENTS

Prochain rendez-vous mardi 18 novembre de 18h30 à 19h30, à l'Espace Culturel. Ouvert à tous les publics.



“LE vrai DU faux”

“La ville doit retirer les feuilles mortes devant chez moi”

faux

“La municipalité assure un passage régulier dans la ville afin de ramasser les feuilles. Toutefois, la réglementation rappelle qu’il appartient aussi aux riverains de maintenir libres et praticables les abords immédiats de leur habitation.”

vrai



EXPRESSION DES GROUPES

MAJORITÉ

Groupe « J’aime Villeneuve-le-Roi »

En raison de la tenue des élections municipales les dimanches 15 et 22 mars 2026, et afin de se conformer à la législation sur les comptes de campagne, nous avons décidé de ne pas publier de tribune. Le groupe « J’aime Villeneuve-le-Roi »

OPPOSITION

Groupe « 100% Villeneuve »

Le projet du Paris Football Club, qui ambitionne de s'approprier 80 % du Grand Godet, est un sujet de grande préoccupation pour les Villeneuvois car il entraînerait la perte d'un espace sportif et de loisirs, l'un des rares poumons verts. Le parc sera en grande partie inaccessible, privant ainsi la population d'un lieu de détente et d'activités de plein air. Le silence du maire de Villeneuve-le-Roi, est éloquent. Son inaction face à ce projet révèle sa complicité dans cette

manœuvre. Face à cette situation, il est impératif que les habitants se mobilisent pour faire échouer ce projet. L'association «Le parc du Grand Godet pour tous» propose une alternative viable, visant à préserver cet espace précieux. Deux pétitions circulent actuellement et rencontrent un écho favorable parmi la population. Il est crucial de maintenir cette dynamique et de rester unis pour défendre notre parc et notre qualité de vie. Eric Chamault - Margaux Charles - Pascal Pichard Conseillers municipaux

OPPOSITION

Groupe « Villeneuve en transition »

Le Parc du Grand Godet est menacé d'une privatisation ! 80 % de sa surface risque de partir au Paris Football Club avec l'accord discret et grave du département et de nos communes : privant les habitants d'un lieu de respiration, de verdure et de fraîcheur dans un territoire

dense et soumis aux effets du réchauffement climatique. Cet espace de convivialité et de sport libre, accessible à tous, refuge unique sur le territoire d'une colonie d'oies bernaches, riche en biodiversité est en danger. La nature ne se vend pas. Nous soutenons depuis sa création début juillet le Collectif citoyen contre la privatisation du Grand Godet. Il affirme que nous devons conserver le libre accès à l'entièreté de ce parc que nous, contribuables, avons financé à hauteur de centaines de milliers d'euros pendant des dizaines d'années. A Villeneuve le Roi et Orly, les espaces verts sont un droit. Nous voulons une ville respirable, vivante et partagée.

OPPOSITION

Groupe « L'éveil citoyen »

Texte non communiqué.



vos services

📍 CENTRE ADMINISTRATIF

154^{ter}, avenue de la République - Tél. : 01 49 61 42 42

Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Le samedi de 9h à 12h, uniquement l'Accueil unique et l'état civil. **Services présents** : Accueil unique (CNI et passeports), enfance et enseignement, état civil, urbanisme, hygiène et habitat, petite enfance.

📍 CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Place de la Vieille-Église - Tél. : 01 49 61 46 53

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

📍 PÔLE COMMUNAL DU BORD DE L'EAU

67^{ter}, rue Paul-Bert - Tél. : 01 49 61 42 36

Services présents : Agence postale communale et Agora.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

Les deux premiers samedis du mois de 9h30 à 12h30.

📍 SERVICE JEUNESSE ET SPORTS

15, rue de la mairie - Tél. : 01 49 61 42 77 / 46 66

Ouvert les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, le jeudi de 14h à 17h uniquement.

📍 POLICE MUNICIPALE

56, av. Carnot - Tél. : 01 45 97 04 24

Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 17h.

En cas d'urgence, joindre la patrouille, du lundi au dimanche, de 7h à minuit. Tél. : 06 71 26 31 98.

📍 COLLECTE DES DÉCHETS ET ENCOMBRANTS

Grand-Orly Seine Bièvre - Tél. : 01 78 18 22 25

Demande de bacs, d'éco-composteurs.

📍 VILLENEUVE-LE-ROI.FR

Tous les services de la Ville à portée de clic.

📍 RESTER INFORMÉ



Facebook



Instagram



Youtube



TikTok



LinkedIn

nouveaux **VILLENEUVOIS**



Faites vous connaître
pour participer à la matinée d'accueil

➔ villeneuve-le-roi.fr ⬅

État civil

bienvenue...

- * Liāna BETTINGER
- * Alya SOLTANI
- * Mehdi JENDOZ
- * Shaden MACAMBOU SADMI
- * Amadou SOW
- * Noah MIHAILESCO
- * Cheikhna SOW

félicitations...

- * Siham GACEMI et Mourad BELKFOSI
- * Susan ALVES DA SILVA et Alexandre SOUSA

Sincères condoléances aux proches de...

- * Sauveur VALENZA, 83 ans

Seuls les noms des
personnes ayant donné leur
autorisation apparaissent
dans cette rubrique.



LES RENDEZ-VOUS DE

NOVEMBRE

2025

L'AGENDA DES ANIMATIONS

du Forum, de l'Agora et de Jean-Rostand est disponible dans les accueils de la ville et sur le site Internet de la ville : villeneuve-le-roi.fr.



MARDI 11

COMMÉMORATION DU 11-NOVEMBRE

À 11h30, place de l'Abbé-Bonin.

DU SAMEDI 15 AU DIMANCHE 23

69^E SALON D'AUTOMNE DU CESAF

À la salle des fêtes Pierre-Martin, *horaires page 29*.

SAMEDI 15

SOIRÉE ZEN

À la piscine municipale, de 18h à 23h.

DIMANCHE 23

TÉLÉTHON DES SPORTIFS

Au gymnase des Faisans du parc.
Plus d'informations page 25.

SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30

MARCHÉ DE NOËL

En centre-ville. *Le programme page 11.*



Tarifs : villeneuvois : 5 €, autres publics 7 €
Ouverture billetterie 30 mn avant le film

Ciné
Espace culturel

